

Guide pédagogique DANSE

Année 2026/2027



Conservatoire à Rayonnement Départemental Arthur Honegger

conservatoire@lehavre.fr
02 35 11 33 80
www.conservatoire-lehavre.fr

Site principal
70 cours de la République
76600 LE HAVRE

Site annexe
44 rue Jules Lecesne
76600 LE HAVRE

Bienvenue au Conservatoire Arthur Honegger !

Pour accompagner et suivre les parcours des élèves, une équipe complète est à votre entière disposition :

Equipe de direction

Directrice : Cécile DELETRE

Directrice-adjointe, responsable pédagogique : Pauline LEROY

Responsable action culturelle : Xavier SIMONIN

Responsable accueil et qualité : Cathy GRIMOPONT

Responsable administratif : Magali BRUNEAU

Responsable technique : Florent BONNESOEUR

Agents administratifs et techniques :

Chargées de scolarité : Marilyne BEAUDOIN, Amandine BRAULT, Corinne CAUDEBEC, Marie ENOS

Documentaliste : Marie-Agnès PANTIN

Secrétaire action culturelle : Patricia BRONNEC

Agents d'accueil : Nathalie BROUDIC, Estelle FORTIER, Pascale PIQUOT, Virginie SOULA

Régisseurs : Benjamin CROCQ, Serge LE MIEUX, Paulo LOPES, Christophe PLANCHON

Agents de nettoyage : Muriel ARGENTIN, Agnès PICOT

Professeurs :

Référente élèves à besoins spécifique : NN

Interventions en milieu scolaire : Marylène JOUEN, NN

Accompagnement des classes de danse : Jean-Luc GILLET, Marylène JOUEN, Jean-Marie OLIVIER

Culture chorégraphique : Claire HINTZY-REYNOLDS

Danse classique : Emmanuelle BELLY, Natalia BURGOS MACIA, Laëtitia RICHARD

Danse contemporaine : Marielle CARON, Claire HINTZY-REYNOLDS, Céline QUEDEVILLE

Danse jazz : NN

Sommaire

Le mot de la directrice

Découverte danse

La DANSE en parcours étude

Cours complémentaires tous niveaux

La DANSE hors cycle

- Parcours programme
- Pratique collective seule

Les temps de diffusion

Accompagnement des élèves et éthique

Studios de travail

Éléments de tarification

Le mot de la directrice

Avec cette nouvelle plaquette des enseignements en danse, le Conservatoire Arthur Honegger affirme son ambition d'accompagner chaque élève dans un parcours à la fois exigeant, progressif et adaptable.

En prévision de la rentrée 2026-2027, les élèves choisiront une discipline dominante et une discipline complémentaire dès le début de leur apprentissage. Les cours de formation musicale du danseur et de culture chorégraphique, obligatoires dans le cadre du cursus, seront proposées sous forme de modules à valider une fois dans chaque cycle.

Cette modularité permet d'adapter les cours au rythme de chacun, tout en réaffirmant la place des connaissances complémentaires à la pratique de la danse, indispensables à l'interprétation et à la compréhension des œuvres.

Un élargissement des choix d'horaires vient aussi soutenir cette volonté de flexibilité, afin de faciliter l'organisation des familles et des élèves.

Le Conservatoire Arthur Honegger vous souhaite une belle année 2026-2027 !

Découverte danse

Les enfants de 7 ans sont accueilli.es au sein des cours de Découverte danse.

Le cours est hebdomadaire et dure 1 heure. Il est assuré par un unique professeur et a pour objectifs de développer les goûts de l'enfant en matière de mouvement dansé.

Les cours sont proposés aux créneaux suivants :

- Lundi 17h-18h avec Laëtitia
- Lundi 17h-18h avec Emmanuelle
- Mercredi 11h30-12h30 avec Emmanuelle
- Jeudi 17h-18h avec Marielle

La DANSE en parcours étude

Vous trouverez ci-dessous le détail des cours obligatoires dans le cadre d'un enseignement en cycle (parcours étude). Des adaptations de parcours sont néanmoins possibles au regard de situations particulières ou de besoins d'aménagements ponctuels.

Cycle 1

Chaque année du cycle 1, les élèves bénéficient des cours suivants :

- 2 cours de 1h de la discipline principale
- 1 cours de 1h de la discipline complémentaire

En première année (1c1), les élèves choisissent deux cours de 1c1 d'une discipline principale (classique ou contemporain) et un cours de 1c1 de la discipline complémentaire. A l'issue de l'année, les élèves confirment le choix de leur discipline principale ou bien indiquent le souhait de changer entre classique et contemporain.

Au cours du premier cycle, les élèves doivent valider un an de Formation musicale danseur et un an de Culture chorégraphique. L'élève est libre de s'organiser comme il le souhaite et de choisir quand suivre ces deux modules de cours.

Les horaires pour 2026/2027 sont les suivants :

- FMD 1c :
 - o Mercredi, 11h30-12h15
 - o Mercredi, 15h45-16h30
 - o Vendredi, 19h-19h45
 - o Samedi, 10h15-11h
- Culture chorégraphique 1c : mercredi, 9h-10h

Planning des horaires de cours cycle 1 :

	Classique	Contemporain
1c1	Mardi, 17h à 18h – Natalia Mercredi, 9h à 10h – Emmanuelle Jeudi, 17h30 à 18h30 - Emmanuelle	Mardi, 17h à 18h – Céline Mercredi, 11h30 à 12h30 – Céline Samedi, 9h à 10h – Céline
1c2	Mercredi, 10h à 11h30 – Emmanuelle Samedi, 11h à 12h30 – Natalia	Mercredi, 10h à 11h30 – Claire Vendredi, 17h30 à 19h – Marielle
1c3	Mercredi, 14h15 à 15h45 – Laëtitia Vendredi, 17h30 à 19h – Laëtitia	Lundi, 17h45 à 19h15 – Marielle Mercredi, 10h à 11h30 – Marielle
1c4	Lundi, 18h à 19h30 – Emmanuelle Mercredi, 13h30 à 15h - Emmanuelle	Mercredi, 16h30 à 18h – Céline Samedi, 11h à 12h30 – Céline

Cycle 2

Chaque année du cycle 2, les élèves bénéficient des cours suivants :

- 3 cours de 1h30 de la discipline principale
- 1 cours de 1h30 la discipline complémentaire

Au cours du deuxième cycle, les élèves doivent valider un an de Formation musicale danseur et un an de Culture chorégraphique. L'élève est libre de s'organiser comme il le souhaite et de choisir quand suivre ces deux modules de cours.

Les horaires pour 2026/2027 sont les suivants :

- FMD 2C :
 - o Lundi, 18h-19h
 - o Jeudi 19h30-20h30
- Culture chorégraphique 2c/3c : mardi, 19h15-20h15

Planning des horaires de cours cycle 2 :

	Classique	Contemporain
2c1	Mardi, 18h à 19h30 – Natalia Mercredi, 16h30 à 18h – Natalia Vendredi, 17h30 à 19h – Natalia	Mardi, 18h à 19h30 – Céline Mercredi, 15h à 16h30 – Céline Vendredi, 19h45 à 21h15 – Marielle
2c2	Lundi, 19h à 20h30 – Laëtitia Mercredi, 15h à 16h30 – Emmanuelle Jeudi, 18h à 19h30 – Laëtitia	Mardi, 18h à 19h30 – Céline Mercredi, 15h à 16h30 – Céline Vendredi, 19h45 à 21h15 – Marielle
2c3	Lundi, 19h à 20h30 – Laëtitia Jeudi, 18h à 19h30 – Laëtitia Vendredi, 17h30 à 19h – Natalia	Lundi, 19h15 à 20h45 – Marielle Mercredi, 13h30 à 15h – Céline Jeudi, 18h à 19h30 – Marielle
2c4	Mercredi, 17h45 à 19h15 – Laëtitia Jeudi, 19h30 à 21h – Emmanuelle Vendredi, 19h à 20h30 – Laëtitia	Lundi, 19h15 à 20h45 – Marielle Mercredi, 13h30 à 15h – Céline Jeudi, 18h à 19h30 – Marielle

Cycle 3

En cycle 3, les élèves sont tenus de suivre :

- 3 cours de 1h30 de la discipline principale
- 1 cours de 1h30 la discipline complémentaire

Planning des horaires de cours cycle 3 :

	Classique	Contemporain
3c	Lundi, 19h30 à 21h – Emmanuelle Mercredi, 18h à 19h30 – Natalia Vendredi, 19h à 20h30 – Natalia	Lundi, 19h15 à 20h45 – Marielle Mercredi, 13h30 à 15h – Céline Jeudi, 18h à 19h30 – Marielle

Cours complémentaires – tous niveaux

Les élèves peuvent bénéficier de cours complémentaires, sans surplus de facturation. Pour s'assurer que le suivi de ces cours est approprié pour l'élève, il est demandé de se rapprocher en premier lieu du professeur de danse qui pourra vous conseiller.

- Pointes débutant : jeudi, 18h30 à 19h30 avec Emmanuelle
- Pointes renforcement : jeudi, 19h30 à 20h30 avec Laëtitia
- Technique classique garçon : sur planning, à définir en début d'année
- Répertoire classique : mardi, 19h30 à 21h avec Natalia
- Culture chorégraphique tout public : mardi, 20h15 à 21h15 avec Claire
-

La DANSE hors parcours études

Il est possible de s'inscrire au Conservatoire hors parcours étude, dans le cadre de différents dispositifs.

Parcours programmes

Ces parcours modulables d'un à deux ans maximum concernent les élèves dans les situations suivantes :

- Echappée de cycle
- Etudiant.es
- Elèves en post-CEC
- Elèves en post-DNED
- Professionnel du milieu artistique en situation de formation

Pratique collective seule

Des cours de danse sont réservés aux élèves adultes :

- Classique niveau 1 : lundi, 12h15 à 13h45
- Classique niveau 2 : mardi, 12h à 13h30
- Jazz : vendredi, 12h à 13h30, NN
- Contemporain : mercredi, 12h15 à 13h45

Un cours de culture chorégraphique tout public est également proposé le mardi de 20h15 à 21h15.

Les temps de diffusion *(extrait du règlement des études)*

L'apprentissage d'une pratique artistique au Conservatoire induit une participation à des projets réguliers. Ces projets sont un lieu d'apprentissage et constituent un véritable enseignement complémentaire aux cours hebdomadaires. Les professeurs sont ainsi régulièrement amenés à proposer aux élèves des participations à des projets, auditions, concerts ou spectacles auxquels les élèves sont tenus de participer.

En plus des spectacles ponctuels dont les professeurs vous tiendront informés, le dispositif des *auditions Patchwork* permet aux élèves de présenter un travail en cours ou abouti. Ces *auditions Patchwork* sont organisées par le département accompagnement et un calendrier est proposé à chaque début d'année scolaire. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe pédagogique ou de l'accueil du Conservatoire.

Accompagnement des élèves et éthique

Le conservatoire est un lieu d'apprentissage où tout le monde a sa place : tous les élèves sont les bienvenus dans les cours de danse. Les pédagogies proposées par notre équipe pédagogique sont inclusives, exigeantes et respectueuses des corps et des esprits. Les enseignants ainsi que l'équipe administrative sont à l'écoute des difficultés qui pourraient être rencontrées pendant le parcours des élèves au Conservatoire. Aucun acte de discrimination ou de violence n'est toléré et la direction se réserve le droit de recourir à des sanctions ou à des exclusions le cas échéant.

Studios de travail *(extrait du règlement intérieur)*

A partir de la rentrée scolaire 2026/2027, l'accès aux studios de travail sera conditionné à la présentation d'une carte d'élève. Cette carte sera délivrée en début d'année scolaire. Les élèves de moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte.

Le prêt des studios de travail est soumis à une utilisation respectueuse des locaux, du matériel et de l'ensemble des usagers. Il est impératif de remettre la salle dans la configuration dans laquelle vous l'avez trouvée, de fermer les fenêtres et de signaler à l'accueil tout problème rencontré. Les manquements au règlement pourront engendrer une suspension immédiate du prêt de studio.

Éléments de tarification

La Ville du Havre établit les tarifs des activités du Conservatoire. Ceux-ci devant être votés en Conseil municipal, nous vous informons que la nouvelle grille tarifaire sera disponible au courant de l'été. Pour information, le règlement tarifaire en vigueur pour l'année scolaire 2025/2026 est consultable sur le site du Conservatoire.

La facture pour l'année 2026/2027 sera envoyée à l'automne 2026.